

Le loisir dans l'élection municipale québécoise 2005?

par André Thibault, directeur du Laboratoire en loisir et vie communautaire, Florence Pauquay, responsable de la veille et de l'analyse (OQL) et Marc-André Lavigne, doctorant en administration publique (ÉNAP).

Une campagne électorale est un moment charnière dans la vie municipale. Elle véhicule les orientations et les engagements qui devraient inspirer une grande partie des gestes politiques des quatre années à venir.

L'Observatoire a profité des élections municipales 2005 pour analyser la place et le sens accordés au loisir, au sport, à la culture et à la vie des communautés dans les discours et les engagements des partis politiques et des candidats à la mairie. L'analyse s'est effectuée dans les neuf villes québécoises de plus de 100,000 habitants.

Certes, le loisir occupe une place importante dans les plateformes électorales. Les candidats savent ce que représente le loisir pour la ville et ses habitants. Bien que le contenu de ces plateformes diffère d'un candidat à l'autre, plusieurs thèmes sont récurrents. Le loisir est également l'objet d'engagements prenant différentes formes et s'appuyant sur les buts de l'implication de la municipalité, sur les façons de faire, sur la poursuite de l'harmonisation de la nouvelle ville et sur des développements à réaliser.

À l'évidence, les questions de sécurité et d'accessibilité et celle de l'utilisation optimale des ressources s'imposent. La nécessité du développement, de la rénovation et de l'adaptation des équipements et des infrastructures revient comme un leitmotiv. L'étude fait également voir des clivages idéologiques et fournit, en cela, matière à réflexion aux administrateurs du loisir public.

Le loisir dans les plateformes électorales, pourquoi et comment en rendre compte?

Quand les partis politiques et les candidats à la mairie, aux élections municipales, proposent à leurs électeurs les orientations qui marqueront leur éventuelle administration, quelle place font-ils au loisir, au sport et à la culture? Comment envisagent-ils de répondre aux besoins de leurs électeurs, du moins de ceux qu'ils considèrent utiles pour assurer leur élection ou qui sont sympathisants à leurs valeurs? La réponse à ces questions se situe au cœur même du mandat de l'Observatoire québécois du loisir qui consiste à surveiller les tendances qui affecteront les décisions en loisir public.

L'analyse des plateformes de la dernière campagne électorale, effectuée par l'Observatoire québécois du loisir, voulait répondre précisément à deux questions :

Quelle place occupent le loisir, le sport et la culture dans les plateformes électorales?

Quelle est la nature des engagements dans ce domaine?

A été effectuée, selon les règles de l'art, une analyse du contenu de seize programmes électoraux provenant des neuf villes québécoises de plus de 100,000 habitants soit Montréal, Québec, Lévis, Longueuil, Laval, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay.

Ont été pris en compte les programmes électoraux

des partis et, à défaut, celui des candidats et candidates à la mairie rédigés à cette fin. Les engagements annoncés sous forme de communiqués de presse et n'ayant pas fait l'objet d'une plateforme électorale clairement établie ont été exclus de l'étude. Comme les programmes électoraux n'ont pas tous la même ampleur, un système d'indices a été mis au point pour permettre la comparaison.

Afin de rendre l'analyse plus précise, deux groupes de thèmes reliés au loisir ont été identifiés. Le premier groupe reprend les thèmes du loisir au sens large, soit le loisir, la culture, le sport, l'activité physique, le bénévolat et la vie communautaire et le deuxième le fait au sens restreint et intègre le loisir, le sport amateur et le bénévolat.

Le loisir occupe une place significative et inégale dans les programmes électoraux

La place du loisir, de la culture, du sport, de l'activité physique, du bénévolat et de la vie communautaire a été étudiée sous deux angles, par l'analyse de la structure des tables des matières des programmes et par les engagements contenus dans ces plateformes. Un décompte des thèmes intégrés aux tables des matières des programmes électoraux (transport, fiscalité, culture, environnement, etc.), révèle que les thèmes reliés au loisir, au sens large, occupent en moyenne 22,3 % des lignes directrices des programmes.

Cette importance diffère toutefois d'un programme à l'autre. En effet, l'écart moyen (écart-type) entre les programmes est de 10 % : l'importance du loisir varie donc de 12,5 % à 32,5 %.

Par ailleurs, quand on examine les dimensions de mise en œuvre des services de loisir comme les mesures plus précises adoptées pour atteindre les objectifs annoncés, c'est 9,5 %, en moyenne, des thèmes des tables des matières qui traitent de loisir. Ici, l'écart-type est de 6,2 %.

Cette place accordée au loisir dans les programmes de la dernière campagne électorale semble la même que celle observée dans les budgets municipaux de fonctionnement et d'immobilisations (voir le bulletin vol.3 No.8 *Regard sur les finances municipales en loisir et culture*).

De quoi parle-t-on quand on parle de loisir ?

Le tableau 1 répond à cette question en ce qui concerne les tables des matières. Ainsi, le loisir/récréation revient le plus souvent. Viennent ensuite la culture, le sport/activité physique/santé, la vie communautaire, la qualité de vie/milieu de vie et enfin le bénévolat/participation. On notera que le bénévolat occupe une très petite place dans cette table des matières.

Tableau 1

Importance (en %) des sous-thèmes liés au loisir dans les tables des matières des programmes électoraux

Thèmes	%
Loisir/récréation	27,6 %
Culture et arts	23,5 %
Sport/activité physique/santé	19,7 %
Vie communautaire	17,5 %
Qualité de vie/milieu de vie	9,7 %
Bénévolat/participation	1,9 %

Sur quoi s'engage-t-on ?

Les 16 programmes analysés ont inspiré, au total, 335 promesses en loisir, chacune touchant, en moyenne, 2,1 thèmes. Par exemple, un engagement visant à doter un quartier de patinoires plus accessibles abordait deux thèmes simultanément, celui des infrastructures et celui de l'accessibilité. En tout, 26 thèmes comportaient des engagements. Le tableau 2 présente les thèmes qui ont recueilli plus de 10 % des promesses.

L'analyse montre que le sport et l'activité physique, la culture et les arts, la vie communautaire et les infrastructures appellent le plus grand nombre d'engagements électoraux liés au loisir.

L'écart moyen élevé entre les partis suppose également que les priorités sont loin de faire consensus entre les villes et les partis politiques.

Ces écarts sont présents principalement dans les engagements portant sur la vie communautaire et les infrastructures.

Tableau 2

Thèmes privilégiés des engagements électoraux liés au loisir

Thèmes principaux	Engagements traitant du thème	Écart moyen entre les partis
Sport et activité physique	31 %	13 %
Culture et arts	25 %	10 %
Infrastructures et équipements	20 %	16 %
Vie communautaire	19 %	17 %
Loisir et récréation	14 %	11 %
Parcs et plein air	12 %	13 %
Politiques et programmes	10 %	9 %
Famille	10 %	9 %
Accessibilité	10%	8 %

Ces écarts sont-ils la conséquence d'un état de fait des équipements et infrastructures ou d'une orientation fondamentale en matière de vie communautaire ?

Parmi les 26 thèmes recensés, on constate que celui de la qualité de vie (7 %), jadis fréquemment énoncé en regard du loisir, fait place à ceux de la santé et de la vie communautaire. Quant au développement social, il est associé au loisir dans seulement 1 % des engagements. De plus, à l'exception des familles (10 %), les engagements en loisir ciblent des clientèles particulières dans une minorité des cas. Les jeunes (4 %), les aînés (3 %) et les immigrants (2 %) sont rarement l'objet d'engagements en loisir.

Quelle est la teneur des engagements électoraux ?

Une analyse qualitative des engagements électoraux permet de mieux connaître la teneur des promesses et d'en saisir la signification et les justifications du point de vue des candidats.

Quatre catégories d'engagements se dégagent :

- Ⓜ engagements généraux sur les valeurs, le sens et les buts de l'implication de la municipalité;
- Ⓜ engagements sur les façons de faire;
- Ⓜ engagements sur l'harmonisation des politiques et sur des mesures pour compléter la mise en œuvre de la nouvelle ville;
- Ⓜ engagements sur les développements à réaliser.

Dans la première catégorie sur les valeurs et les orientations de la ville, la question de l'accessibilité fait l'objet d'engagements pour l'amélioration de l'accessibilité locale ou de proximité et la création d'un fonds d'accessibilité. On observe la volonté de développement de saines habitudes de vie.

Fondamentalement, on déclare vouloir considérer le loisir comme un investissement et non une dépense : investissement principalement dans la santé, dans la famille et l'élite.

Sur la façon de faire, les engagements visent le partenariat avec les organismes de la communauté et les institutions et la participation de la population dont les bénévoles.

Plusieurs engagements à teneur de gestion ont pour objectifs d'éviter les doublages et de rechercher une utilisation optimale des infrastructures. Enfin, certains veulent améliorer la promotion des ressources dont les parcs.

Dans le domaine de l'harmonisation des politiques et des territoires de services, on compte s'attaquer aux questions d'harmonisation de la tarification et du traitement modulé et différencié des arrondissements. On veut aussi améliorer l'autonomie des arrondissements par des budgets globaux. Toutefois, on souhaite éviter un fractionnement de la ville en recherchant une gestion centralisée d'équipements et d'infrastructures. On note une préoccupation pour les centres-villes, lieux d'animation. Bref, on veut un équilibre entre le central et les arrondissements, entre les orientations communes et la diversité des communautés et des arrondissements : cet équilibre est décliné de différentes manières selon la culture et les structures et, un peu, par la taille des villes.

Enfin, en matière de développement, même si les jeunes ne sont pas fréquemment l'objet d'engagements précis, force est de constater qu'ils sont indirectement l'objet de plusieurs préoccupations des politiciens : on veut, pour eux, des équipements, des programmes et un encadrement améliorés. Dans cette catégorie, se situent aussi des engagements précis comme l'élargissement du réseau cyclable, l'aménagement de surfaces synthétiques pour les terrains de soccer et des politiques de soutien aux organismes.

Conclusion

Cette étude permet de conclure que le loisir, aussi bien au sens restreint que large, occupe une place importante dans les plateformes électorales. Bien que le contenu de ces plateformes diffère d'un parti et d'un candidat à l'autre, plusieurs thèmes sont récurrents. C'est d'ailleurs le cas du sport et de l'activité physique, de la culture et des arts, des infrastructures et des équipements ainsi que des thèmes liant le loisir à la vie communautaire.

La question de l'équilibre entre le central et les arrondissements s'installe comme une préoccupation qu'on risque de voir réapparaître durant plusieurs campagnes électorales à venir.

À l'évidence, les politiciens des grandes villes reconnaissent certains bénéfices du loisir notamment en matière de santé et de qualité de vie de la communauté. Tout au cours de l'étude et durant la lecture du mot à mot des programmes électoraux, il est apparu clairement que la conception et la vision de l'engagement municipal en loisir variaient selon que la municipalité était considérée comme un service

public aux citoyens clients, bref, une administration, ou selon qu'elle était considérée comme un acteur socio-économique, un gouvernement partenaire de ses citoyens et de leurs associations. Cette question devra, de toute évidence, être l'objet d'analyses et de débats plus poussés. Il en va de l'orientation du loisir public.

Au plan des constats qui éclairent les tendances, les questions de sécurité et d'accessibilité et celle de l'utilisation optimale des ressources s'imposent comme autant de standards politiques des services publics en loisir.

Enfin, la question du développement, de la rénovation et de l'adaptation des équipements et des infrastructures revient comme un leitmotiv. Ce constat confirme les résultats de l'étude sur les sujets à l'agenda des municipalités présentées au Bulletin Vol.2 Numéro 17 - *L'agenda politique en loisir - De quoi parle-t-on dans nos conseils municipaux?*

Il est bien évident que l'âge des infrastructures, le vieillissement de la population, les changements dans les pratiques de loisir et l'émergence rapide de la pratique libre vont maintenir cette question à l'avant-scène au cours des prochaines années.

L'Observatoire a réalisé cette étude malgré des programmes électoraux extrêmement diversifiés dans leur facture et dans leur envergure. Il a su développer une méthodologie adaptée tout en respectant des standards de rigueur et de fiabilité. L'analyse de contenu s'est effectuée en cinq phases : la constitution des thèmes; la codification des plateformes selon les thèmes retenus; l'ajustement des thèmes retenus et une seconde révision; l'analyse descriptive par les mesures de fréquences; l'analyse qualitative pour une étude plus approfondie du sens des engagements.

Il y a place à un approfondissement des analyses et, surtout, il sera utile de répéter l'expérience lors d'une prochaine élection pour mieux cerner le changement autant dans le discours que dans la pratique.

De toute façon, les résultats de cette première analyse fournissent matière à réflexion de la part des administrateurs du loisir public. L'étude a démontré que les politiciens sont, sans doute, plus conscients des bénéfices du loisir qu'on ne l'assume. Le développement de l'argumentaire des bénéfices doit-il, en conséquence, évoluer pour aller au-delà du statu quo? L'étude a aussi démontré qu'il y a des clivages dans la façon de voir la gouvernance municipale et que ce clivage idéologique explique des différences dans les orientations des villes, différences qui ne peuvent être ignorées et tenues sous le boisseau.

<p>Volume 3/Numéro 9 Janvier 2006</p>  <p>Observatoire québécois du loisir</p>	<p>3351 boul. des Forges C.P. 500 Trois-Rivières, Québec G9A 5H7</p> <p>Téléphone : (819) 376-5011 #3451 Télécopieur: (819) 373-1988 Courriel : oql@uqtr.ca http://oql.uqtr.ca</p>	<p>En collaboration avec</p>  <p>Éducation, Loisir et Sport</p>  <p>Les unités régionales loisir et sport DU QUÉBEC</p>  <p>Association québécoise du loisir municipal</p>
---	---	--